



Assemblée générale

Distr. générale
27 mai 2016
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Points 68, 85 et 124 de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'enfant

L'état de droit aux niveaux national et international

Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire

Note verbale datée du 20 avril 2016, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République populaire du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et, en sa qualité de Président du Conseil directeur de l'Union interparlementaire, a l'honneur d'appeler son attention sur le texte de la résolution intitulée « Donner une "identité" aux 230 millions d'enfants sans état civil : un des défis majeurs de la crise humanitaire du XXI^e siècle », qui a été adoptée à l'unanimité à la 134^e assemblée de l'Union, tenue à Lusaka le 23 mars 2016. Ladite résolution est disponible à l'adresse www.ipu.org/strct-f/stcnfres.htm#134.

La Mission permanente de la République populaire du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies saurait gré au Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note verbale comme document de l'Assemblée générale au titre des points 68, 85 et 124 de l'ordre du jour.

